

PROJET ■ Bientôt le début du chantier pour transformer le viaduc ferroviaire en voie cyclable et piétonne

L'aménagement du pont sur les rails

Les travaux du pont de chemin de fer reliant Sully à Saint-Père devraient commencer à la fin de l'année et se poursuivre en 2019. Leur montant s'élèverait à 2,3 millions d'euros.

Anne-Laure Le Jan
anne-laure.lejan@centrefrance.com

« **O**n avance, on avance, on avance... » Lorsqu'on demande au maire de Saint-Père-sur-Loire où en est l'aménagement du pont de chemin de fer reliant sa commune à celle de Sully-sur-Loire, Patrick Foulon fredonne du Alain Souchon. « Ça se précise tout doucement », poursuit celui qui bataille depuis des années afin de transformer ce viaduc ferroviaire en voie douce pour les cyclistes et les piétons.

Un chantier plus complexe et coûteux que prévu

D'ailleurs, les passants ont aperçu, ces dernières semaines, des ouvriers sur le pont. « Ils effectuaient des tests avant le décapage », explique le premier magistrat. « Un maître d'œuvre réalise des études préalables au chantier, ajoute le conseil départemental, maître d'ouvrage unique. L'avant-projet est sur le point d'être finalisé. »



SÉCURITÉ. Le pont de chemin de fer reliant Sully à Saint-Père-sur-Loire deviendrait une voie douce pour les piétons et les cyclistes. Jusqu'à maintenant, ils traversent le pont routier, situé en amont, dangereux. PHOTOS ANNE-LAURE LE JAN

Quand commenceront les travaux ? « L'objectif, sans aléas, est de les réaliser en 2019 », enchaîne le Département. « Ils devraient débuter au mois d'octo-

bre, assure, de son côté, Patrick Foulon. On m'a promis que le planning serait respecté pour une mise en service, peut-être, à l'été 2019. »

Rien n'est moins sûr, puisque le chantier est plus complexe et plus coûteux qu'initialement prévu. D'après la convention entre la Communauté de communes du Val de Sully et le conseil départemental (*lire ci-contre*), son montant devrait s'élever à 2,3 millions d'euros, hors taxe.

Le pont et ses rivets sont attaqués par la rouille et les peintures sont chargées en plomb. Comme l'expliquait le président du Département, Marc Gaudet,

■ Toujours propriété de la SNCF

La voie de chemin de fer n'est pas déclassée et reste la propriété de la SNCF, qui en confie la gestion au conseil départemental. En mars 2017, la Région et la mairie de Gien avaient expressément demandé à ce que le pont de chemin de fer ne soit pas déclassé. Ils partaient du postulat que, dans un avenir lointain, une ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf-Gien pourrait voir le jour et passer par le viaduc.

dans notre édition du 26 décembre 2017, « il ne faut absolument pas que des poussières de plomb tombent dans la Loire. Pour traiter, nous devons mettre en place un système de récupération des poussières et travailler dans un espace confiné, grâce à un système de nacelles. »

Les travaux consisteront à la mise en sécurité du pont (reprise totale de la peinture et des garde-corps, construction d'un plateau), à la réalisation d'un cheminement pour piétons et cyclistes et à la création d'une liaison de part et d'autre du pont, pour se raccorder à l'actuel tracé de la Loire à vélo.

Patrick Foulon est impatient : « Ça serait quelque chose de génial d'un point de vue touristique et sécuritaire. Car, quand je vois l'affluente de la Loire à vélo et tous ces cyclistes qui traversent le pont de Sully, je tremble ». ■

■ CONVENTION

Entre la com-com' et le Département. Lors du conseil communautaire du 3 avril dernier, les élus de la Communauté de communes du Val de Sully ont approuvé une convention avec le conseil départemental. Elle implique que le Département prend à sa charge l'adaptation du pont ; la com-com' prend à sa charge les accès de part et d'autre du pont ; le conseil régional sera saisi afin qu'il participe financièrement au projet ; le Département se charge de conventionner avec SNCF Réseau pour le transfert de gestion.

